

LE BON PLAN PARIS À VÉLO

Mairie de Paris

Circuler malin

Afin de faciliter la circulation des cyclistes, onze itinéraires* futés et confortables ont été identifiés à Paris. Reconnaisables grâce à des panneaux blancs et verts dédiés aux cyclistes, ces nouveaux itinéraires jalonnés desservent les pôles parisiens les plus importants et forment ainsi un véritable réseau ayant vocation à s'étendre.



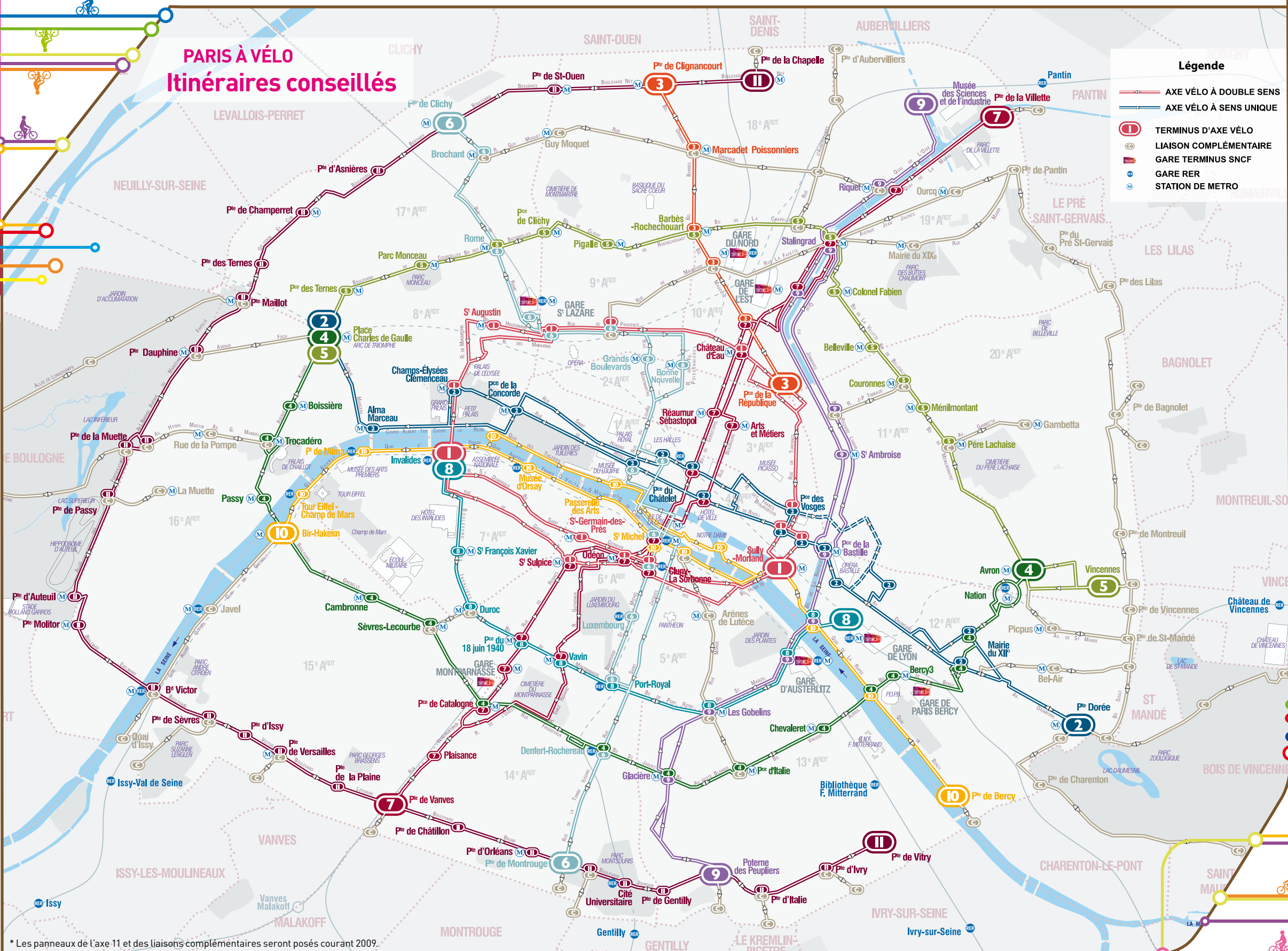
POUR PLUS D'INFOS

Retrouvez toute l'information et l'actualité du vélo à Paris sur deplacements.paris.fr, rubrique vélo. Des conseils pratiques et complets sur les aménagements, les vélos en libre service, le stationnement, les bonnes adresses à vélo, les opérations temporaires (Paris respire, Paris Plages).

Toute l'information Vélib' et les cartes des stations sur www.velib.paris.fr

Paris info Le 3975 Paris.fr

PARIS À VÉLO Itinéraires conseillés



* Les panneaux de l'axe 11 et des liaisons complémentaires seront posés courant 2009.

Les informations du plan des itinéraires conseillés ne sont pas contractuelles : les itinéraires peuvent faire l'objet de modifications. Création JC CHOBLET pour l'agence NEZ HAUT.

ÉDITO

Vous êtes de plus en plus nombreux à choisir le vélo pour vos déplacements quotidiens. Plus d'un an après la mise en service de Vélib', le vélo contribue pleinement à la diversification des modes de déplacement dans notre ville. Notre ambition est d'amplifier notre programme en faveur du vélo, de développer et d'améliorer les aménagements cyclables pour vous permettre de circuler plus aisément et en sécurité.

Ce nouveau plan vous propose plusieurs itinéraires identifiés par une couleur et un numéro, et au verso, la carte du réseau cyclable. Ils ont été pensés pour faciliter votre vie dans la capitale. C'est aussi une autre façon de voir notre ville, de la sentir, de la parcourir.

A vélo, Paris est à vous !

Bertrand DELANOË
Maire de Paris

Annick LEPETIT
Députée de la 17^e circonscription
Adjointe au maire de Paris chargée des déplacements, des transports et de l'espace public

Mairie de Paris

PARIS À VÉLO LE BON PLAN

Penser à bien s'équiper

→ Vérifier le bon état de marche des éléments de sécurité du vélo : éclairage, freins, pneus...

→ Certains accessoires sont **obligatoires** :

- éclairage en état de marche
- avertisseur sonore
- si besoin, siège enfant agréé

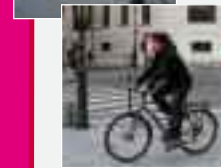


Respecter les règles pour rouler en toute sécurité

- Respecter la signalisation routière
- Appliquer la règle de la **priorité à droite**
- **Ne pas emprunter** les sens interdits
- Signaler **avec le bras** vos changements de direction
- **Ne pas dépasser** les véhicules lourds **par la droite** (risque d'angle mort)
- Faire attention aux **véhicules tournant à droite** susceptibles de vous refuser la priorité
- Faire attention aux **ouvertures de portières de voiture**
- **Ne pas téléphoner** ou utiliser un baladeur

Partager l'espace avec les autres usagers

- Faire attention aux plus **vulnérables** (piétons, personnes handicapées, enfants, seniors...)
- **Ne pas rouler sur les trottoirs**
- Rouler de préférence sur les **voies cyclables**
- Rouler en **file indienne** lorsque vous êtes en groupe



PARIS À VÉLO

Principaux aménagements



Si vous souhaitez apporter un avis ou une suggestion sur ce plan, vous pouvez le faire dans la rubrique vélo du site Internet www.deplacements.paris.fr, en cliquant sur « donner un avis ou une suggestion ».

Cette carte n'est pas exhaustive : elle indique les principaux aménagements cyclables.

Légende

- Bandes et pistes cyclables
- Couloirs de bus aménagés ouverts aux vélos
- Aménagements cyclables programmés en 2009
- Aires piétonnes
- Quartiers verts / zones 30
- Sens de circulation

Les panneaux à connaître

Aire piétonne (cyclistes au pas)	Contresens cyclable
Couloir de bus non autorisé aux cyclistes	Couloir de bus ouvert aux cyclistes
Débouché de cyclistes venant de droite ou de gauche	Piste ou bande obligatoire
Piste ou bande non obligatoire	Zone de rencontre

Zone de rencontre
Zone de circulation apaisée et espace partagé :
→ Vitesse : 20km/h maximum
→ Priorité aux piétons
→ Double sens cyclable

Le stationnement

Près de 30 000 places de stationnement équipées d'arceaux ont été aménagées à Paris. Il existe également des emplacements dans certains parcs publics pour garer son vélo.